

Facturation de l'eau potable : Le prix d'une gestion peu efficace

Dossier de la rédaction de H2o
February 2014

La facture de l'eau potable, revue et corrigée cinq fois en trois ans, n'est pas parvenue à équilibrer le budget de la SONED.

Depuis

le 14 janvier 2011, la facture d'eau a augmenté cinq fois. En septembre 2011, en juin 2013 et en décembre 2013 en ce qui concerne l'eau potable et en octobre 2011 et en août 2013 pour ce qui concerne la redevance d'assainissement. Quelques mois avant la révolution, le prix de l'eau potable avait été, également, revu à la hausse par l'arrêté du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche et celui du ministre des Finances du 13 juillet 2010. Traduits en chiffres, ces arrêtés successifs ont fait augmenter la facture entre 6 % pour la tranche de consommation trimestrielle de 20 m³ à 15 % pour la tranche de consommation trimestrielle comprise entre 71 et 100 m³. Pour l'usage industriel et touristique, l'augmentation sur les trois années a atteint 34 %.

Le quotidien La Presse publie un article du Dr Raoudha Gafrej revenant en détail sur cette politique tarifaire. La Presse (Tunis) - AllAfrica 30-01-2014